



## **CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE FUTSAL U15**

### **Règlement**

#### **ART 1 : Organisation**

La Commission Départementale Futsal, par délégation du comité Directeur est chargée de l'organisation du challenge U15.

Equipes qualifiées à déterminer.

4 journées + une finale sont prévues :

Les équipes absentes sur 1 des 4 tours ne peuvent participer au tour suivant.

#### **ART 2 : Cotation**

Les classements sont établis en tenant compte des points attribués comme suit :

Match gagné : 3 points

Match nul : 1 point

Match perdu : 0 point

Les points cumulés sur chacun des 4 plateaux sont additionnés.

Un classement est effectué après chaque journée.

A l'issue des 4 journées, les équipes présentant les meilleurs coefficients nombre de points par rapport au nombre de matchs joués seront invitées pour la Finale Départementale. (8 équipes qualifiées)

#### **ART 3 : Arbitrage et Durée des matchs**

L'arbitrage est effectué par des arbitres officiels ou par des arbitres dirigeants en cas d'absence d'arbitres officiels.

Les frais d'arbitrage sont à la charge des clubs, seulement si présence d'arbitres officiels. (prélèvement du DAF, pas de règlement de frais sur place).

Les lois du jeu sont précisées sur un document annexe.

Durée des matchs :

Tournoi à 6 équipes : 1 X 10 minutes

Tournoi à 5 équipes : 1 X 15 minutes

Tournoi à 4 équipes : 2 X 10 minutes

Tournoi à 3 équipes : 2 X 15 minutes

#### **ART 4 : Qualification et participation des Joueurs**

Peuvent participer à ces rencontres, les joueurs licenciés Futsal U14G, U15G + 3 U13G et U14F, U15F, U16F + 3 U13F.

Rappel, la licence futsal est **obligatoire**.

#### **ART 5 : Fiche de plateau**

Elle est à adresser par le club recevant à l'adresse mail suivante : [GBASTIN@aisne.fff.fr](mailto:GBASTIN@aisne.fff.fr)  
**pour le Mardi suivant dernier délai**



**ART 6 : Réserves et réclamations**

Elles sont examinées et jugées par la commission départementale compétente.  
La CD Futsal statuera sur les cas particuliers et non prévus dans ce règlement.

La CD Futsal



17, RUE VOLTAIRE BP 35 - 02302 CHAUNY CEDEX  
TELEPHONE : 03 23 40 31 31 – TELECOPIE : 03 23 39 55 47  
SIRET : 78017347200025 – APE 931 2Z

